

# SOLUCCIO

## Création-Reprise-Transmission

Un parcours de formation à la création et reprise d'entreprise.



## »»» OBJECTIFS

A l'issue de l'action, le porteur de projet aura acquis les compétences pour :

- ▶ Élaborer son projet de création – reprise d'entreprise
- ▶ Formaliser un business plan réaliste et adaptée aux analyses effectuées
- ▶ Déterminer les modalités de mise en œuvre de son projet et identifier les points clefs de pilotage de l'entreprise
- ▶ Présenter de façon argumentée son projet à des partenaires potentiels
- ▶ Trouver le financement dont il a besoin
- ▶ Démarrer les premières actions nécessaires au lancement de son activité

Il aura donc les compétences pour mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, finançable et durable

## »»» PROGRAMME

### ▶ 1- Du projet au business model validé

En analysant son secteur d'activité, les acteurs en place, les tendances du secteur, élaborer la stratégie générale de la future entreprise et en déduire un business model / projet de reprise cohérent, adapté à ses ambitions, intelligible par tous les partenaires du projet et validé sur le terrain.

### ▶ 2 - Les stratégies opérationnelles

Elaborer les différentes stratégies opérationnelles à mettre en œuvre de façon à réaliser le business model / projet de reprise choisi

### ▶ 3 - La validation financière du projet

Déterminer les besoins pour chacune des actions et établir ses prévisions financières afin d'atteindre les objectifs visés pour les 3 premières années

### ▶ 4 - La recherche de partenaires financiers et les indicateurs de pilotage de l'entreprise

Obtenir les modes de financement les plus pertinentes en évaluant les avantages et risques encourus par chacune d'entre-elles et négocier les conditions les plus favorables.

Mettre en place les indicateurs de pilotage de l'entreprise les plus pertinents pour assurer le lancement de l'entreprise dans de bonnes conditions.

#### Contacts :



Jalila BOUKARTA-BELEFKIH, 05 45 20 55 45, jboukarta@charente.cci.fr  
Frédérique VIGNERON, 05 45 20 55 23, fvigneron@charente.cci.fr

## »»» INFOS PRATIQUES :



#### Publics :

Porteurs de projet déterminés à entreprendre et voulant donner toutes les chances de réussite à leur projet



#### Coûts :

Nous consulter.  
En fonction de votre situation, des prises en charge sont possibles via la CCI et ses partenaires ou par votre CPF (Compte personnel de formation : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr))



#### Intervenants :

Conseillers CCI et professionnels et partenaires de la création et la reprise d'entreprise sur votre territoire



#### Pré-requis et validation:

Etre déterminé à entreprendre  
Avoir une idée formalisée cohérente  
Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base (calculer un pourcentage, faire une règle de trois, ...)

Validation : **Certificat de compétences**